

**QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE LA COMMISSAIRE
DÉSIGNÉE****Roxana MÎNZATU****Vice-présidente exécutive chargée des personnes, des compétences et de
l'état de préparation****1. Compétence générale, engagement européen et indépendance personnelle**

Quels sont les aspects de vos qualifications et de votre expérience personnelle qui sont particulièrement utiles pour accéder à la fonction de commissaire et promouvoir l'intérêt général européen, en particulier dans le domaine dont vous auriez la charge? Quelle sera votre contribution à la mise en œuvre des orientations politiques de la Commission? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre et tenir compte de la dimension hommes-femmes dans tous les domaines d'action de votre portefeuille? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension jeunesse?

Quelles garanties d'indépendance êtes-vous en mesure de donner au Parlement et comment feriez-vous en sorte que vos éventuelles activités passées, actuelles ou futures ne puissent pas jeter le doute sur l'exercice de vos fonctions au sein de la Commission?

La paix et la prospérité, fondées sur une alliance puissante entre compétitivité et modèle social européen: telle est la promesse incarnée par l'Union européenne, qui constitue un projet unique dans l'histoire. Il nous incombe de tenir cette promesse.

Je suis née en Roumanie, pendant la période la plus sombre de la dictature communiste. C'est dans ma ville natale, Braşov, que des voix courageuses se sont élevées pour lancer les premiers appels publics en faveur de la liberté et de la justice sociale, le 15 novembre 1987. Cette révolte a été réprimée par le régime communiste, mais elle a été l'étincelle d'espoir qui a conduit à la révolution roumaine en décembre 1989 et a ouvert pour mon pays une nouvelle voie, l'Union européenne représentant à la fois une promesse et un rêve. Les sacrifices humains consentis pour des valeurs et des droits qui sont inscrits dans l'ADN de l'Union européenne, tels que la dignité humaine, la démocratie, la liberté, la justice, l'état de droit, ont toujours été une référence morale et une source d'inspiration pour moi et pour ma génération, qui s'est trouvée aux premières loges du tournant qu'a pris notre destin politique. En près d'un demi-siècle, la Roumanie et l'Union européenne ont toutes deux parcouru un long chemin. Et je serais honorée de jouer un rôle dans la poursuite de ce parcours.

Je possède plus de vingt ans d'expérience professionnelle dans les affaires européennes. J'ai travaillé à différents niveaux, du conseil de comté au Parlement européen, en passant par le parlement national et le gouvernement national. Cela m'a permis d'acquérir une connaissance approfondie du potentiel de l'Union européenne et de ce qu'il faut faire pour obtenir des résultats. En tant que ministre et secrétaire d'État, j'ai coordonné les programmes de la Roumanie dans le cadre du Fonds social européen, en mettant en œuvre des politiques et des réformes, parmi lesquelles figure une réforme systémique des marchés publics roumains, ainsi que des actes législatifs et des investissements visant à aider les plus démunis et les personnes handicapées et à favoriser leur intégration sur le marché du travail, de manière à permettre à tous d'avoir une vie meilleure. J'ai représenté mon pays au sein du Conseil. J'ai toujours exercé mes fonctions avec passion, ambition, responsabilité et empathie, en mettant la politique au service des citoyens. Si je suis confirmée en tant que vice-présidente exécutive, j'ai l'intention de consacrer la même passion et la même ambition à la mise en œuvre des orientations politiques, en ce qui concerne à la fois les responsabilités spécifiques relevant de mon portefeuille et mes responsabilités de coordination plus larges en tant que vice-présidente exécutive.

En tant que vice-présidente exécutive désignée chargée des personnes, des compétences et de l'état de préparation, j'ai le privilège d'avoir une action politique centrée sur les citoyens, leurs droits et leurs possibilités. Compte tenu

de la lettre de mission qui m'a été adressée par la présidente élue, M^{me} von der Leyen, j'ai l'intention de travailler avec mes collègues du collège à la réalisation d'un programme ambitieux. Nous avons besoin d'une Europe sociale forte, qui mette la législation, les investissements et la coordination des politiques à profit pour lutter contre la pauvreté, promouvoir la prospérité et garantir l'équité. Nous ne pouvons pas nous permettre de négliger nos enfants, qui seront les bâtisseurs et les bénéficiaires d'une Europe meilleure, pas plus que nous ne pouvons accepter l'exclusion des personnes défavorisées de notre société. Le socle européen des droits sociaux continuera de guider nos actions visant à renforcer l'Europe sociale. Un nouveau plan d'action, que j'ai l'intention de proposer en 2025, s'appuiera sur un dialogue et un engagement renouvelés avec les institutions de l'Union européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Je me rendrai dans tous les États membres pour faire progresser ce dialogue et parvenir à un engagement plus fort fondé sur l'action. J'ai d'ailleurs l'intention de conclure un nouveau pacte pour le dialogue social, afin d'apporter une énergie nouvelle pour des politiques européennes plus efficaces, sur la base des contributions des principaux acteurs sociaux.

L'accroissement de la compétitivité et de la productivité doit aller de pair avec l'autonomisation des citoyens. Cette approche complémentaire est à la base d'un modèle social solide. Un modèle de compétitivité durable ne peut exister qu'avec des droits sociaux et des salaires décentes. L'union des compétences, le plan pour une industrie propre et le socle européen des droits sociaux sont tous des éléments constitutifs indispensables pour l'avenir.

Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, il convient d'adopter une double approche fondée sur l'offre de compétences et leur transférabilité. Je suis convaincue que les compétences sont un droit social, l'éducation et la formation pour tous devant commencer dès l'enfance et se poursuivre tout au long de la vie professionnelle, pour offrir à chacun la possibilité de mener une existence gratifiante tout en renforçant la résilience sociale et économique. Il est essentiel de réaliser des investissements en faveur des personnes grâce au soutien de l'Union européenne et de collaborer avec le secteur privé pour accroître l'offre de compétences. En outre, des mesures sont également nécessaires pour garantir la transférabilité des compétences. Je n'hésiterai pas à œuvrer à la mise en place d'un cadre juridique ambitieux pour soutenir la reconnaissance mutuelle et tous les progrès nécessaires en ce qui concerne les autres négociations en cours et la mise en œuvre de l'acquis dans le domaine du marché du travail.

La prochaine Commission sera une Commission qui investit. Cela implique d'investir également dans le capital humain. Je me concentrerai sur la mobilisation du Fonds social européen, d'Erasmus+ et du Fonds social pour le climat, afin de concrétiser les aspirations du socle européen des droits sociaux, d'assurer une transition juste et d'accroître nos compétences et notre compétitivité. À cette fin, il est essentiel de renforcer les liens entre les investissements et les réformes, ces deux axes devant être alignés sur les objectifs et les priorités de l'Union européenne, afin de mettre l'accent sur les domaines où l'action de l'Union est la plus nécessaire.

Les efforts globaux déployés par la prochaine Commission pour protéger la démocratie et renforcer l'état de droit revêtent une importance particulière. L'amélioration tout à la fois des niveaux de formation, de l'égalité et des droits sociaux contribue de manière essentielle à renforcer la résilience démocratique et l'adhésion à l'état de droit, à une époque où nous sommes confrontés à des menaces autoritaires et à des ingérences extérieures.

J'orienterai également les travaux visant à promouvoir une culture intégrée de la préparation, à aider les citoyens et l'ensemble de la société à s'adapter aux défis futurs et à nous préparer à réagir efficacement et en temps utile aux nouvelles menaces auxquelles nous pourrions être confrontés.

En tant que fervente défenseuse des droits des femmes, je suis fière de faire partie des dirigeants des institutions européennes et j'ai le sentiment d'avoir le devoir particulier de lutter pour l'égalité des genres en tant que valeur essentielle et catalyseur de la vie démocratique et d'une économie meilleure. Je m'engage à montrer par mes actions que l'Union peut se développer et devenir plus forte grâce à l'égalité et à la solidarité. Dans toutes mes initiatives, je chercherai à me battre pour l'autonomisation des femmes et à promouvoir l'égalité des genres. Pour ce faire, je travaillerai en étroite collaboration avec la commissaire à l'égalité, ainsi qu'avec l'ensemble du collège des commissaires. Dans le cadre des travaux que je mènerai pour atteindre les grands objectifs sociaux pour 2030 concernant le socle européen des droits sociaux, j'aurai pour but de réduire de moitié au moins l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes par rapport à 2019, de mettre en œuvre les nouveaux objectifs de Barcelone en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance et de renforcer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris en ce qui concerne le télétravail.

Il est également temps pour l'Union européenne de renforcer la confiance de la nouvelle génération. Je me réjouis à la perspective des dialogues annuels sur la politique en faveur de la jeunesse, que je commencerai dans les 100 premiers jours de mon mandat. Nous avons besoin de formats souples pour associer les jeunes, non seulement

dans le cadre de ce dialogue annuel, mais aussi sur des questions clés spécifiques, par la réalisation d'une évaluation d'impact du point de vue des jeunes pour toute une série d'initiatives relevant de ma responsabilité. Je collaborerai avec le reste du collège pour assurer la mise en œuvre de l'intégration de la dimension jeunesse.

Si je suis confirmée en tant que vice-présidente exécutive, je m'engage à exercer mes fonctions en toute indépendance et en respectant les normes éthiques les plus élevées, dans l'intérêt général de l'Union. Je respecterai le code de conduite des commissaires, en évitant toute situation mettant en cause mon indépendance et mon intégrité et en informant la présidente de la Commission de tout conflit d'intérêts potentiel. Je ne solliciterai ni n'accepterai d'instructions d'aucun gouvernement, institution, organe ou organisme. Même après la cessation de mes fonctions, je m'engage à garantir la confidentialité des informations et à respecter les règles relatives aux nominations et aux avantages. Je m'engage à respecter les obligations de transparence et à ne rencontrer que les organisations ou les personnes agissant en qualité d'indépendants qui sont inscrites au registre de transparence.

2. Gestion du portefeuille et coopération avec le Parlement européen

Pouvez-vous vous engager à informer dûment le Parlement de vos actions et de celles de vos services? À quels égards considérez-vous devoir rendre des comptes au Parlement?

Dans quelle mesure êtes-vous prête à vous impliquer auprès du Parlement et quels engagements spécifiques êtes-vous prête à prendre en ce qui concerne votre présence tant en commission qu'en séance plénière ainsi qu'en ce qui concerne la transparence, la coopération et la prise en compte effective des positions et demandes d'initiative législative du Parlement? Concernant les initiatives envisagées ou les procédures en cours, êtes-vous prête à informer le Parlement en temps utile et à lui fournir des documents sur un pied d'égalité avec le Conseil?

Nous ne pouvons pas tenir nos engagements vis-à-vis de nos concitoyens et rester pleinement à l'écoute de leurs besoins et de leurs aspirations sans un dialogue cohérent et une collaboration étroite au stade des travaux préparatoires avec leurs représentants directs, c'est-à-dire avec les membres du Parlement européen. Ensemble, la Commission et le Parlement contribuent à une Union plus forte. Au fil de ma carrière politique, j'ai assumé les fonctions d'élue locale, nationale, puis européenne. J'ai pris part à la coopération parlementaire, au dialogue interinstitutionnel et j'ai œuvré en faveur de synergies politiques. Lorsque j'étais ministre, j'ai promu de manière proactive un dialogue honnête et pragmatique avec mon parlement national. C'est un principe qui m'a guidée, au-delà des obligations formelles.

Si je suis confirmée en tant que vice-présidente exécutive, je m'engage à assumer envers le Parlement la responsabilité politique des activités relevant de mon portefeuille, sans préjudice du principe de collégialité. Je m'engage à faire en sorte qu'une relation privilégiée existe entre le Parlement européen et la Commission, ainsi qu'à assurer l'égalité de traitement entre le Parlement européen et le Conseil dans l'échange d'informations avec les institutions, comme le prévoit l'accord-cadre de 2010 entre le Parlement européen et la Commission.

Le dialogue avec le Parlement européen revêt à mes yeux une importance fondamentale et je contribuerai à renforcer les relations entre la Commission et le Parlement, tant au niveau du collège que dans les domaines relevant de mon portefeuille. Je m'engage à informer dûment le Parlement de mes actions et de celles de mes services. Je souhaite également travailler avec le Parlement pour réaliser notre projet européen et dialoguer avec les citoyens: collaborer pour mettre davantage l'accent sur la manière dont nos politiques et notre législation sont mises en œuvre dans la pratique au niveau national peut nous permettre de montrer ce que nous faisons pour que l'Union européenne profite aux citoyens et aux entreprises.

La transparence est essentielle à une bonne prise de décision. Je pense qu'une présence régulière lors des réunions des principales commissions avec lesquelles j'aurai affaire favorisera une culture de la confiance, de la transparence et de la collégialité, essentielle pour nos travaux communs, afin de nouer le dialogue avec le Parlement à toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques. Forte de ma présence lors des débats en séance plénière ou en commission et lors des trilogues, j'organiserai des dialogues structurés avec les commissions parlementaires compétentes, afin de définir la voie à suivre pour toute résolution demandant des propositions législatives adoptée par le Parlement au titre de l'article 225 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Je pense que l'exercice du contrôle parlementaire et de l'initiative parlementaire doit reposer sur un dialogue avec la Commission. Tout en gardant à l'esprit les principes de collégialité et d'égalité, je considère que les vice-présidents exécutifs ont une responsabilité particulière en matière de dialogue avec cette assemblée.

Mon objectif est d'établir une relation fondée sur l'ouverture, la transparence, la confiance mutuelle, l'efficacité, le dialogue permanent, la présentation régulière de rapports et l'échange d'informations. Il s'agit de permettre au Parlement d'exercer efficacement son contrôle démocratique, mais aussi de parvenir à un consensus sur l'action à mener. Je veillerai à assurer la transparence et la circulation des informations avec le Parlement, notamment avant les grands événements et aux étapes clés des négociations internationales. En tant que vice-présidente exécutive, j'estime avoir la responsabilité particulière d'assister à la plénière et aux débats en commission. Je suis disposée à participer à des réunions bilatérales et à communiquer directement avec les députés au Parlement européen.

Je prends l'engagement de travailler en étroite collaboration avec le Parlement européen sur la base de l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer» de 2016 et de l'accord-cadre de 2010 et de participer, au sein du collège, à la révision de cet accord-cadre afin de renforcer la responsabilité politique conjointe, le dialogue, la circulation des informations et la transparence.

Questions de la commission de l'emploi et des affaires sociales

3. Le Parlement est préoccupé par le fait que la politique sociale et de l'emploi a été fragmentée et intégrée dans le portefeuille de nombreux commissaires désignés, ainsi que par l'absence de la dimension sociale et de l'emploi dans le titre de la vice-présidente exécutive désignée Roxana Mînzatu. Comment la vice-présidente désignée entend-elle veiller à ce que cette fragmentation ne compromette pas la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux? Comment comptez-vous coopérer avec les autres commissaires pour atteindre ces objectifs? Par ailleurs, accepteriez-vous de modifier votre titre pour celui de «vice-présidente exécutive chargée de la qualité des emplois, des droits sociaux, des compétences et de l'éducation»? Et seriez-vous prête à prendre les mesures nécessaires pour consolider les politiques sociales et de l'emploi et garantir la mise en place de structures et d'un contrôle efficaces?

Je pense que le fait de disposer, au sein du collège des commissaires, d'une vice-présidente exécutive chargée des personnes, des compétences et de l'état de préparation, responsable du portefeuille des compétences et de l'éducation, de la qualité des emplois et des droits sociaux, constitue un grand pas en avant pour l'Europe sociale. Je serai fière et honorée d'assumer ce rôle si ma désignation est confirmée. En tant que vice-présidente exécutive, je m'efforcerai, si ma désignation est confirmée, d'intégrer nos objectifs de politique sociale et du marché du travail dans toutes les activités de la Commission. C'est essentiel pour préserver une économie sociale de marché compétitive et garante de notre prospérité. Et c'est indispensable aussi pour notre démocratie et pour la santé de notre société, dans un contexte de transitions écologique et numérique.

Sur la voie d'une Europe sociale toujours plus forte, le socle européen des droits sociaux nous sert de boussole pour la définition de politiques européennes solides en matière d'emploi et dans le domaine social. Dans le premier plan d'action, la responsabilité des initiatives était partagée entre un large éventail de portefeuilles et de services: les politiques en matière d'emploi, de compétences et dans le domaine social ont un impact dans différents domaines d'action et sont indispensables à la pleine exploitation de leur potentiel. Je veillerai à ce que les objectifs du socle européen des droits sociaux soient pris en compte dans tous les domaines.

Si ma désignation est confirmée, j'arrêterai un nouveau plan d'action ambitieux pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, comme il a été annoncé dans les orientations politiques. Renforcer l'Europe sociale et faire des principes du socle une réalité dans la vie des citoyens n'est pas une mission étroite. Je collaborerai bien entendu avec les autres vice-présidents exécutifs et commissaires dont je suis chargée de guider les travaux, mais une collaboration avec l'ensemble des membres du collège est indispensable pour mettre en place un plan d'action ambitieux et efficace. Pour n'en citer que quelques-uns, je travaillerai, en matière de logement, avec le commissaire à l'énergie et au logement; sur l'égalité, avec la commissaire à l'égalité; sur les fonds, avec le vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes et le commissaire au budget; en ce qui concerne la coordination des politiques économiques et le semestre européen, avec le commissaire à l'économie et à la productivité; sur les questions relatives à l'industrie et au marché intérieur, avec le vice-président exécutif chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle; sur la transition climatique équitable, avec la vice-présidente exécutive chargée d'une transition propre, juste et compétitive et le commissaire au climat, à la neutralité carbone et à la croissance propre. Le socle doit être déployé sur le terrain — les résultats ne sont pas simplement la «cerise sur le gâteau» —, et j'utiliserai toutes les possibilités pour collaborer avec le Parlement européen, mais aussi avec les États membres et les partenaires sociaux, et ma priorité sera de donner suite concrètement aux engagements concernant les droits fondamentaux, les compétences, l'emploi et la lutte contre la pauvreté, dans le respect de l'ensemble des 20 principes.

Je comprends pourquoi certains auraient pu préférer que mon titre soit formulé différemment. Pour ma part, je me réjouis de me voir confier un portefeuille qui place les «personnes» au tout premier plan et au centre des préoccupations. C'est bien là le sens du projet européen: notre objectif ultime est de servir les citoyens de l'UE, avec leurs différentes nationalités, situations et perspectives, et d'agir dans leur intérêt. Chacun a ses propres possibilités et ses propres besoins — c'est là que nous devons obtenir des résultats. Quel que soit mon titre, je suis clairement déterminée à m'investir pour des emplois de qualité, les droits sociaux, les compétences et l'éducation, et, de manière générale, pour les Européens. Si ma désignation en tant que vice-présidente exécutive est confirmée, j'utiliserai tous les outils disponibles pour atteindre les ambitieux objectifs sociaux de ce mandat.

4. Sur la base de la déclaration de La Hulpe, quelles initiatives législatives vous engagez-vous à présenter dans le contexte du nouveau plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, concernant notamment la numérisation au travail, le logement et la négociation collective, afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2030? Quelles mesures et actions concrètes proposerez-vous pour remédier aux graves pénuries de compétences et de main-d'œuvre sur les marchés du travail européens et pour offrir des perspectives intéressantes dans toutes les régions d'Europe? Comment allez-vous garantir que tous les travailleurs, en particulier les personnes ayant un faible niveau de compétences, puissent bénéficier de l'Union des compétences et jouir du droit à la formation ainsi que d'un accès égal aux programmes de reconversion et de mise à niveau des compétences, en particulier dans le contexte des transitions verte et numérique?

Quelles mesures et actions concrètes proposerez-vous pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, et veiller à ce que l'Autorité européenne du travail (AET) occupe une place forte et soit dotée des pouvoirs nécessaires, ainsi que pour poursuivre la modernisation, la simplification et la numérisation dans le domaine de la coordination de la sécurité sociale, conformément à ce que prévoit votre lettre de mission?

En outre, quelles valeurs limites, nouvelles et révisées, d'exposition professionnelle aux substances dangereuses envisagez-vous de proposer dans le cadre de la législation de l'Union en matière de santé et de sécurité au travail, afin de garantir des conditions de concurrence équitables pour les entreprises?

Le socle européen des droits sociaux nous sert de boussole dans nos efforts permanents sur la voie d'une Europe socialement juste et durable. Les normes sociales sont une dimension essentielle du modèle d'économie sociale de marché et jouent un rôle central pour notre compétitivité à long terme. Si ma désignation est confirmée, je lancerai en 2025 un nouveau plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, afin de renforcer nos politiques actuelles et d'introduire de nouvelles initiatives. Je souhaite amplifier la dynamique pour atteindre ou même dépasser les grands objectifs de l'UE pour 2030 en ce qui concerne l'emploi (un taux d'emploi d'au moins 78 % et la réduction au moins de moitié de l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes), les compétences (la participation chaque année d'au moins 60 % des Européens à des actions de formation et l'accès d'au moins 80 % des personnes de 16 à 74 ans aux compétences numériques de base) et la lutte contre la pauvreté (réduction d'au moins 15 millions, dont 5 millions d'enfants, du nombre de personnes concernées par la pauvreté ou l'exclusion sociale par rapport aux chiffres de 2019). Mais je veux aussi examiner plus en détail comment ne pas juste créer des emplois mais proposer des emplois de qualité. Le plan d'action annoncera des mesures législatives et non législatives qui nous permettront d'atteindre nos ambitions sociales.

Je veux une feuille de route pour des emplois de qualité. Elle sera notre nouveau modèle de référence qui nous permettra d'exploiter pleinement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et les écosystèmes numériques en matière d'innovation, d'accroissement de la productivité et de compétitivité. Je poursuivrai les travaux concernant le droit à la déconnexion et le télétravail, dans la continuité de notre engagement pour les droits des travailleurs à l'ère numérique. Ce qui est un droit hors ligne doit également l'être en ligne. Nous continuerons également à recueillir des éléments probants en vue du lancement d'une nouvelle initiative sur une gestion algorithmique qui intègre le principe du «contrôle par l'humain» dans le monde du travail. Je m'emploierai sans réserves au renforcement du dialogue social et de la négociation collective, sur la base de la directive sur les salaires minimaux et de la recommandation du Conseil de 2023 sur le dialogue social. Je commencerai par proposer, début 2025, un nouveau pacte pour le dialogue social européen, en collaboration avec les syndicats et les employeurs européens. Nous devons en effet miser sur la négociation collective et le dialogue social pour nous adapter de manière flexible et inclusive face aux défis liés à la triple transition écologique, numérique et démographique que devront relever les marchés du travail européens. Pour les travailleurs et leurs représentants, le droit à l'information, à la consultation et à la participation est essentiel pour pouvoir jouer un rôle actif dans l'anticipation et la maîtrise des transitions numérique et écologique.

En ce qui concerne le logement, je soutiendrai les travaux du commissaire à l'énergie et au logement chargé de piloter le plan européen pour des logements abordables, en veillant à ce que ce plan comporte une composante

sociale solide qui réponde aux besoins des plus vulnérables, y compris les sans-abri, pour lesquels le principe du «logement avant tout» est l'approche optimale.

Pour faire face aux besoins en matière de main-d'œuvre et de compétences, la Commission a déjà présenté différentes initiatives clés, en particulier le plan d'action sur les pénuries de main-d'œuvre et de compétences, qui met l'accent sur les spécificités des régions. Comme il est souligné dans le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, des conditions de travail décentes sont primordiales pour attirer et retenir les travailleurs; de même, des systèmes de négociation collective solides ainsi que des salaires adéquats et équitables, qui soutiennent une croissance inclusive et préviennent la pauvreté des travailleurs, sont essentiels pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans l'UE. C'est ce que nous avons appris pendant la pandémie, en particulier dans le secteur des soins. Et c'est pourquoi je m'emploierai à créer un cadre cohérent permettant de répondre aux défis en matière d'emploi dans le domaine des soins de longue durée, dans le but non seulement de faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications, mais aussi d'améliorer les conditions de travail.

Le développement d'une union des compétences sera au cœur de notre approche: elle permettra de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences et de libérer le potentiel de chacun. Les compétences sont également indispensables pour relever — individuellement et collectivement — les défis liés au changement et faire de la transition écologique et numérique une transition qui soit socialement juste. Les compétences sont un droit social, un droit dont toute personne devrait pouvoir bénéficier de l'enfance jusqu'à la vieillesse. L'objectif sera de faire en sorte que chacun reçoive l'éducation et la formation dont il a besoin, à chaque étape de sa vie professionnelle, pour s'adapter à notre monde actuel en perpétuelle évolution. Il s'agira ensuite de veiller à ce que ces compétences puissent être déployées sur les marchés du travail de l'UE, en répondant à la fois aux aspirations de ceux qui possèdent les compétences et aux besoins des employeurs. Je préparerai une initiative ambitieuse sur la transférabilité des compétences pour faire en sorte que les compétences circulent et soient reconnues sur les marchés du travail.

Notre union des compétences repose sur des plans d'action et des investissements dans les compétences de base, sur le soutien des enseignants et sur la concentration de nos efforts sur des axes essentiels comme les matières STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques). Ces travaux s'accompagneront d'efforts renforcés dans l'éducation et la formation numériques. Je proposerai aussi des mesures ambitieuses et ciblées pour promouvoir l'offre d'enseignement et de formation professionnels présentant une valeur ajoutée européenne, en m'inspirant de ce qui est fait aujourd'hui pour l'enseignement supérieur en Europe. Pour être inclusifs, les prestataires de services éducatifs devraient également offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage, y compris numériques. Nous devons recourir à l'IA, au retour d'information et aux services d'orientation fondés sur les données, ainsi qu'à des mesures ciblées favorisant l'acquisition de compétences numériques. Nous avons besoin de parcours d'apprentissage flexibles, axés sur les aptitudes et compétences, interdisciplinaires, transculturels et transfrontières. Afin d'atteindre l'objectif pour 2030 en matière de compétences, j'étudierai les moyens de renforcer encore les comptes de formation individuels. En donnant à chacun les moyens de suivre une formation, les comptes de formation individuels garantissent l'exercice de ce droit dans la pratique et je collaborerai avec les États membres pour les faire avancer, en particulier en soutenant l'apprentissage mutuel. Les microcertifications jouent également un rôle très important: elles soutiennent le développement des compétences et l'employabilité, en certifiant les acquis issus d'expériences d'apprentissage de courte durée, qui présentent un grand intérêt dans le contexte des transitions écologique, numérique et sociale.

Des emplois de qualité supposent également une mobilité équitable de la main-d'œuvre. Premièrement, nous devons achever les travaux qui sont encore sur la table: je collaborerai activement avec le Parlement et le Conseil en vue de parvenir à un accord sur la révision des règlements relatifs à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Je suis consciente de la complexité de ce dossier et je suis prête à proposer des approches innovantes qui s'appuient sur les progrès déjà accomplis.

Deuxièmement, la Commission est sur le point d'achever l'évaluation de l'Autorité européenne du travail. Je continuerai à étudier, sur la base des conclusions de cette évaluation et des contributions de la résolution du Parlement, la manière dont les travaux de l'Autorité européenne du travail pourraient être renforcés. Troisièmement, je présenterai une vision globale de la numérisation des services, afin notamment de faciliter les déclarations des travailleurs détachés. Cette vision s'appuiera sur les deux projets pilotes relatifs au passeport européen de sécurité sociale, dont les résultats devraient être présentés au cours du second semestre de 2025.

Je collaborerai également avec d'autres commissaires pour respecter l'engagement, décrit dans les orientations politiques, d'élaborer des règles sur la reconnaissance des qualifications des ressortissants de pays tiers, de simplifier les procédures et de supprimer les obstacles non nécessaires. Ces efforts, conjugués à des initiatives

comme le réservoir européen de talents ou les partenariats pour les talents, offriront l'image d'une Europe ouverte et prête à accueillir les talents, capable d'attirer des personnes dotées des compétences adéquates pour répondre aux besoins du marché du travail de l'UE.

En ce qui concerne les valeurs nouvelles et révisées des limites d'exposition professionnelle aux substances dangereuses, la Commission a réduit les délais pour la fixation de valeurs au niveau de l'UE, mais je souhaite que nous allions plus vite. J'examinerai cette question de manière approfondie car nos travailleurs ont besoin d'une protection accrue contre l'exposition aux substances chimiques dangereuses et les entreprises ont besoin de conditions de concurrence équitables. Le cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027 définit les substances devant faire l'objet d'une attention particulière dans un avenir proche, et je suis déterminée à mener à bien ces travaux et à protéger les travailleurs exposés à des risques. Cela vaut également pour la prévention des décès et des accidents sur le lieu de travail sous tous ses aspects, y compris les risques psychosociaux et musculosquelettiques. À cet égard, je souhaite réaffirmer l'approche «vision zéro» dont l'objectif est de prévenir les décès liés au travail et je m'emploierai à encourager la prévention des dangers spécifiques découlant du changement climatique, comme le stress thermique ou les phénomènes météorologiques graves, ainsi qu'à mieux prendre en compte les risques psychosociaux, par exemple ceux liés à la transition numérique. Une grande partie de ce travail est liée aux ambitions fortes de la nouvelle Commission dans le domaine de la protection de la santé mentale des Européens.

Enfin, je défendrai ardemment la dimension sociale du semestre européen dans le cadre d'une approche intégrée entre les politiques économiques et sociales. Je m'emploierai à intégrer davantage le cadre de convergence sociale dans le semestre européen. Mes travaux se concentreront également sur les investissements et les réformes dans le domaine social, notamment l'amélioration des outils de suivi et d'évaluation, tels que l'évaluation des effets distributifs qui permettent de mesurer leurs retombées économiques et sociales. Ces outils seront essentiels pour la durabilité de toutes les politiques européennes.

5. Dans l'Union, environ 95 millions de personnes, dont 19 millions d'enfants, sont menacées de pauvreté et d'exclusion sociale. Même parmi les travailleurs, 11 % sont exposés à cette menace. Quelles initiatives législatives concrètes proposerez-vous dans le cadre de la toute première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, annoncée par la Présidente élue de la Commission, Ursula von der Leyen? Quel rôle le semestre européen et la garantie européenne pour l'enfance joueront-ils dans le cadre de cette stratégie pour faire progresser la réalisation de l'objectif du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux consistant à réduire la pauvreté? Comment veillerez-vous à ce que le prochain CFP contribue davantage à l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale? Au-delà de la recommandation du Conseil, quelles mesures de suivi concrètes comptez-vous prendre pour donner suite à la demande du Parlement européen de garantir l'adéquation des régimes de revenu minimum et d'en accroître la couverture et l'utilisation?

Entendez-vous présenter une directive sur un revenu minimum adéquat afin de garantir la réinsertion des personnes absentes du marché du travail tout en respectant le principe de subsidiarité et les spécificités des systèmes nationaux de protection sociale?

La présidente élue Ursula von der Leyen a souligné dans ses orientations politiques que le mode de vie de l'Europe dépendait des protections et des possibilités offertes par notre modèle social et notre économie sociale de marché. Si ma désignation en tant que vice-présidente exécutive est confirmée, je développerai la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, qui permettra de soutenir efficacement les personnes les plus défavorisées dans notre société et de lutter contre les inégalités sociales. Le niveau et les nouveaux types de pauvreté et d'exclusion sociale en Europe restent inacceptables à mes yeux. Et la pauvreté des enfants n'a pas sa place dans notre société prospère. Si nous voulons réussir la construction d'une Union plus compétitive, ancrée dans une économie durable et verte, alimentée par les nouvelles technologies, résiliente face aux crises et politiquement solide, alors notre ambition horizontale doit, à tout moment, être de lutter contre la pauvreté au moyen de toutes les décisions et politiques que nous mettons en place.

Notre stratégie européenne de lutte contre la pauvreté devrait donner un nouvel élan, au niveau de l'UE, à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Nous devons prendre comme point de départ les causes profondes de la pauvreté, à savoir les inégalités et l'injustice sociale, les bas revenus, la faible participation au marché du travail, les lacunes dans l'accès aux services sociaux et essentiels, l'accessibilité financière, pour n'en citer que quelques-unes.

Bien entendu, l'engagement des États membres à agir avec détermination sera essentiel pour la mise en œuvre de la stratégie. Depuis le sommet de Porto de 2021, nous avons un objectif clair à atteindre d'ici à 2030. En particulier,

nous devons viser, en ce qui concerne les politiques d'inclusion et de protection sociales, à réduire d'au moins 15 millions — dont 5 millions d'enfants — le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou l'exclusion sociale (par rapport aux chiffres de 2019). Nous devons aussi nous attacher tout particulièrement à rompre le cycle de la pauvreté se perpétuant d'une génération à l'autre et à promouvoir la mobilité sociale. Pour ce faire, des efforts considérables seront encore nécessaires — près de la moitié des États membres ont connu une augmentation notable du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2023, ce qui complique la réalisation de l'objectif à l'horizon 2030.

Je m'efforcerai de faire en sorte que les personnes en mesure de travailler reçoivent de l'aide pour obtenir un emploi de qualité qui leur permettra de sortir de la pauvreté. La pauvreté concerne tous les stades de la vie: l'enfance, l'âge actif, le grand âge. Le risque de pauvreté et d'exclusion sociale est plus élevé chez les femmes. Et l'exclusion sociale va souvent de pair avec la discrimination et les inégalités structurelles dans la société. Je tiendrai le plus grand compte des travaux sur la stratégie et les appréhenderai conjointement avec nos travaux sur une Union de l'égalité.

En 2023, plus d'un cinquième de la population de l'UE vivant dans des ménages avec des enfants à charge était exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Dans la stratégie, j'étudierai la situation en matière de soins et les moyens de faciliter l'accès des familles à des soins abordables et de qualité et l'accès du personnel soignant à des emplois de qualité.

Notre approche de la pauvreté devrait également être globale, ne pas se limiter aux politiques sociales et de l'emploi et inclure les politiques en matière d'éducation et de formation, de soins de santé, de logement, de fiscalité, de transports, d'énergie, d'alimentation et de climat. En collaboration avec mes collègues, je soutiendrai aussi la mise en œuvre du Fonds social pour le climat afin de lutter contre la pauvreté liée à l'énergie et aux transports.

Conformément aux traités, la responsabilité première de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion incombe aux États membres. Mais les traités énoncent également clairement l'objectif de l'Union de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être des citoyens; ils prévoient que l'Union doit combattre l'exclusion sociale et les discriminations et promouvoir la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant.

Le semestre européen jouera un rôle crucial dans le suivi et la coordination des politiques nationales de lutte contre l'exclusion sociale et les inégalités. Si ma désignation en tant que vice-présidente exécutive est confirmée, je contribuerai au semestre européen en ce qui concerne les politiques sociales, d'éducation et d'emploi, et je m'engagerai à maintenir sa forte dimension sociale. En m'appuyant sur le Fonds social européen plus (FSE+), qui soutient la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et vise à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi que sur le nouveau Fonds social pour le climat, je collaborerai avec d'autres commissaires pour élaborer des réponses globales en matière de stratégie et de financement. Les travaux, pilotés par le commissaire à l'énergie et au logement, relatifs au plan européen pour des logements abordables et au plan d'action pour des prix de l'énergie abordables revêtent une importance particulière pour garantir qu'ils comportent une composante sociale solide répondant aux besoins des plus vulnérables, y compris les sans-abri.

S'agissant du financement et des investissements publics, nous devons avant tout veiller à ce que les ressources disponibles au titre de NextGenerationEU et du budget actuel soient utilisées. La politique de cohésion, y compris le Fonds social européen plus, constitue un soutien important aux mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le nouveau Fonds social pour le climat sera un outil précieux pour lutter contre la précarité dans le domaine de l'énergie et des transports et contribuera à la réalisation des objectifs en matière de lutte contre la pauvreté définis dans le plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. Compte tenu de ces objectifs, il est impératif que les États membres programment le Fonds de manière à cibler les incidences sociales sur les groupes vulnérables affectés par le système d'échange de quotas d'émission 2 (SEQE 2). Je collaborerai avec les autres commissaires pour garantir une programmation ciblée et efficace du Fonds social pour le climat, l'objectif étant de soutenir les ménages, microentreprises et usagers des transports vulnérables grâce à une aide directe temporaire au revenu et à des mesures et des investissements visant à renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, à décarboner le chauffage et le refroidissement des bâtiments et à améliorer l'accès à une mobilité et à des transports à émissions nulles ou faibles.

Avec mes collègues commissaires, je veillerai à ce que le Fonds soit mis en œuvre de manière à favoriser les changements structurels accompagnant la mise en œuvre du SEQE 2 qui sont nécessaires pour assurer une transition juste et équitable. Comme le prévoit le règlement concerné, les plans — y compris leurs jalons et leurs

cibles — seront évalués sur la base de ce critère. Le Fonds social pour le climat fournira une aide directe temporaire au revenu, contribuant ainsi à réduire la pauvreté des ménages les plus vulnérables.

Pour l'avenir, le prochain cadre financier pluriannuel est l'occasion de mieux cibler nos dépenses, de les simplifier et de les rendre plus efficaces. Les liens entre les investissements et les réformes seront renforcés, de manière à relever les défis notamment dans les domaines de l'éducation, des compétences et de la lutte contre la pauvreté. Tant les investissements que les réformes devraient être alignés sur les objectifs et les priorités de l'UE, de sorte que les efforts puissent être concentrés sur les domaines dans lesquels l'action de l'UE est la plus nécessaire et peut avoir un impact maximal.

La garantie européenne pour l'enfance est une initiative globale et forte, et les États membres ont démontré leur engagement à la mettre en œuvre. Pour moi, la réalisation de cet objectif et son renforcement seront une priorité. Nous devons intensifier nos efforts pour livrer des résultats, et en particulier pour combler l'écart qui sépare les enfants en situation de pauvreté des enfants plus aisés en ce qui concerne l'accès aux services. Dans cette perspective, j'œuvrerai au renforcement de la garantie et fournirai de nouvelles orientations aux États membres pour lutter contre la pauvreté infantile, en particulier une fois que le rapport 2026 de la Commission au Conseil sur les progrès accomplis aura été publié.

Si elle est correctement mise en œuvre par les États membres, la recommandation du Conseil relative au revenu minimum est susceptible d'améliorer considérablement l'adéquation des régimes de revenu minimum à l'horizon 2030 et de rapprocher davantage de personnes du marché du travail. Il convient donc de mettre l'accent avant tout sur la mise en œuvre de la recommandation, qui constitue une priorité horizontale importante de la nouvelle Commission. Nous soutiendrons les États membres en promouvant l'élaboration de stratégies fondées sur des données probantes, l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques par l'intermédiaire du comité de la protection sociale. La Commission et le comité de la protection sociale élaboreront en 2025 un rapport conjoint sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la recommandation. En ce qui concerne la pauvreté des travailleurs, nous œuvrerons activement à la mise en œuvre de la directive relative à des salaires minimaux adéquats, qui est pour l'instant le principal outil pour faire en sorte que l'entrée sur le marché du travail permette effectivement de sortir de la pauvreté.

Questions de la commission de la culture et de l'éducation

6. Comment envisagez-vous l'avenir de la politique de l'Union en matière d'éducation, outre le renforcement du capital humain de l'Europe, pour assurer un apprentissage efficace et pertinent qui permette de développer les connaissances, les aptitudes, les valeurs et les compétences répondant à une vision globale de l'éducation et contribuant à une meilleure préparation et à une plus grande résilience des générations futures? Dans le contexte de la transition verte et de la transformation industrielle propre en cours en Europe, comment comptez-vous développer activement des stratégies permettant de répondre aux problématiques liées à l'accès à l'éducation, aux compétences de base, aux compétences numériques, à l'enseignement dans le domaine des STIM et des STIAM, ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté européenne?

Nous savons tous que l'éducation est un facteur d'émancipation. J'ai ainsi la vision d'un espace européen de l'éducation fort, qui donne à l'Europe les moyens d'agir. Ma vision de l'avenir de la politique de l'UE en matière d'éducation est profondément ancrée dans les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, l'équité sociale et la prospérité partagée. L'espace européen de l'éducation, en tant qu'espace commun d'apprentissage de qualité et accessible à tous, est la force motrice de l'objectif commun d'une éducation de qualité, d'un développement flexible des compétences et de l'inclusion. Il s'agit de trois ingrédients essentiels pour faire en sorte que nos générations futures soient non seulement bien préparées, mais aussi plus résistantes aux chocs et aux défis. Et, bien entendu, un espace européen de l'éducation solide jette les bases de notre future union des compétences.

La politique européenne en matière d'éducation, tout en soutenant les États membres, consiste à préparer les personnes au monde du travail, et ce faisant, à les préparer à la vie, à créer une société qui valorise l'esprit critique, la créativité et la collaboration. La maîtrise du numérique et des médias, le multilinguisme et des compétences en communication sont essentiels pour permettre aux citoyens d'évoluer dans un monde complexe à l'ère de la mondialisation. Nous avons besoin d'une coopération étroite entre les parents, les écoles, les communautés et les prestataires d'éducation formelle et non formelle. L'éducation ne devrait pas rester confinée aux salles de classe mais aller au-delà et refléter l'interconnexion permanente entre les personnes et leurs environnements humain et culturel.

Notre monde change à toute vitesse. Nous devons créer une union des compétences qui soit parfaitement à même de faire fleurir une culture et un état d'esprit axés sur l'apprentissage tout au long de la vie, que ce soit à l'école, sur le lieu de travail ou au sein de la société. À cette fin, il est essentiel de convenir d'une nouvelle manière de définir et d'évaluer l'investissement dans le capital humain, à chaque étape de l'existence. Les investissements consentis dans l'éducation, par exemple dans celle des enfants exposés au risque de pauvreté, ont des retombées économiques et sociétales sans égales à moyen et à long terme. Il convient d'instaurer des mesures ambitieuses en ce qui concerne la reconnaissance de toutes les formes d'enseignement et de formation. La simplification et la numérisation sont les principes clés d'une telle action. Le résultat auquel nous voulons tendre est que chaque personne, quels que soient son parcours ou ses chances de départ, soit dotée des compétences nécessaires pour se bâtir une carrière professionnelle solide et acquérir la résilience et la capacité d'adaptation requises pour saisir les opportunités et relever les défis dans l'éventualité d'une réorientation professionnelle. Nos politiques de soutien aux enseignants et aux formateurs, pour ce qui a trait à leurs conditions de travail, à leur préparation, aux ressources à leur disposition et à leurs perspectives de carrière, seront au cœur de notre réussite.

Si ma désignation est confirmée, je m'efforcerai de faire en sorte que chaque enfant, indépendamment de son milieu socio-économique d'origine, ait accès à une éducation de qualité et ait la possibilité de réaliser son plein potentiel. Les idées et recommandations figurant dans les recommandations du Conseil de 2022 concernant l'initiative «Passeport pour la réussite scolaire» et l'éducation et l'accueil de la petite enfance constituent un point de départ précieux.

Nous ne pouvons ignorer la sonnette d'alarme tirée par les résultats de l'étude PISA de 2022. Il nous faut prendre des mesures décisives. Si le Parlement confirme ma désignation, dans le cadre de l'union des compétences, j'élaborerai un plan d'action sur les compétences de base pour contribuer à contrer la baisse inquiétante des résultats des jeunes de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences et à combler les lacunes en compétences numériques. Ce plan d'action sera axé sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage, le soutien aux enseignants et la promotion d'environnements de soutien efficaces en faveur de la réussite des élèves. Cette approche globale mettra l'accent non seulement sur les résultats scolaires, mais aussi sur le rôle du bien-être et des compétences socio-émotionnelles dans l'amélioration des acquis.

Une autre initiative envisageable dans le cadre de l'union des compétences pourrait être l'élaboration d'un plan stratégique en matière d'éducation aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques (ou STIM), afin que l'Europe puisse améliorer les perspectives pour l'enseignement de ces matières. Cette initiative permettra non seulement de remédier à la pénurie d'enseignants qualifiés dans les domaines des STIM, mais aussi d'accroître la proportion de filles et de femmes qui s'orientent vers des carrières dans ces filières. Les académies de compétences ont déjà apporté une contribution très importante à l'élaboration de programmes d'études et ont ainsi permis à de nombreux secteurs relevant des STIM de former des personnes en fonction des besoins de l'industrie. Dans ce contexte, les diplômes européens donneront un nouvel élan à l'élaboration et à la reconnaissance des programmes transnationaux axés sur les STIM. Nous pouvons également intégrer les arts, les sciences humaines et les sciences sociales dans ces initiatives pour faire en sorte qu'au regard des défis du monde réel liés au déploiement des compétences concernées, les facteurs d'apprentissage soient conformes à nos valeurs et aux besoins de la société.

Dans l'ensemble, il faudra résolument poursuivre les travaux relatifs au diplôme européen, en collaboration avec les États membres et le secteur de l'enseignement supérieur.

Un système éducatif moderne doit forcément passer par une transformation numérique complète. L'ère numérique s'accompagne à la fois de possibilités et de défis, et il est impératif que tous les citoyens disposent de compétences numériques. L'UE doit redoubler d'efforts en faveur de la transmission de compétences numériques à tous les stades, de l'éducation de la petite enfance à l'apprentissage tout au long de la vie, en intégrant ces compétences dans les programmes de base. Bien que le plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027 ait établi un cadre solide, il nous faut accélérer les réformes pour atteindre les objectifs de la décennie numérique. L'UE devrait à présent se pencher sur des domaines clés tels que la connectivité des établissements scolaires, les outils numériques en salle de classe et les compétences numériques avancées, notamment en IA, en programmation et en cybersécurité. Dans le cadre de l'union des compétences, j'ai l'intention de procéder à un examen exhaustif du plan d'action en matière d'éducation numérique.

L'éducation à la durabilité est la clé d'un avenir vert et durable en Europe. Nous devons tirer le meilleur parti d'outils essentiels tels que le cadre européen des compétences en matière de durabilité (GreenComp). Les aspects écologiques pourraient également être soutenus par les travaux des académies des enseignants et rationalisés dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie et des comptes d'apprentissage individuels.

L'union des compétences doit notamment avoir pour pilier stratégique le renforcement de l'enseignement et de la formation professionnels, qui offrent d'importantes voies d'accès à l'emploi et sont étroitement liés aux besoins des entreprises en matière de compétences. Si ma désignation est confirmée, je m'engage à élaborer une stratégie européenne pour l'enseignement et la formation professionnels. Mon objectif est non seulement d'accroître le nombre de personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement et de la formation professionnels, mais aussi d'améliorer la qualité, la reconnaissance et la dimension européenne de ce type d'enseignement précieux, pour faire en sorte que ces diplômés aient toutes les cartes en main. Les nombreux fonds européens dont nous disposons, en gestion directe ou partagée, jouent un rôle essentiel dans le perfectionnement et la reconversion professionnels des travailleurs et je m'attacherai, de concert avec mes collègues commissaires, à mieux concentrer nos investissements sur des secteurs stratégiques qui offrent également des possibilités appréciables à nos jeunes.

Je veux que nous soyons plus efficaces pour ce qui est d'enseigner l'Europe à nos jeunes générations, afin de leur inculquer ses valeurs, son histoire et son identité commune fondée sur l'unité dans la diversité. Le renforcement des valeurs démocratiques et de la participation démocratique ainsi que la promotion de l'identité européenne et de la citoyenneté active sont au cœur de tous les programmes phares, y compris Erasmus+ et le Corps européen de solidarité. Les enseignants ont un rôle central à jouer dans la sensibilisation aux valeurs européennes. Si je suis nommée commissaire, je collaborerai avec les États membres pour accentuer encore la dimension européenne de l'enseignement. Si ma désignation est confirmée, j'entends créer des liens avec les travaux relatifs au bouclier de la démocratie qui seront menés par le commissaire à la démocratie, à la justice et à l'état de droit.

L'éducation est une force unificatrice et un pilier du bon fonctionnement de toute démocratie. Erasmus+ est un programme qui rassemble des jeunes des quatre coins de l'Europe et, à ce titre, je m'attellerai à le renforcer davantage. Il est essentiel de rendre les actions de mobilité Erasmus+ encore plus inclusives, notamment en veillant à ce que les personnes les plus démunies et les plus vulnérables puissent également bénéficier du programme, afin de consolider et d'approfondir l'identité européenne, toutes générations et nations confondues. Il sera capital d'améliorer les expériences vécues par les étudiants dans le contexte de la mobilité, et la numérisation pourra y contribuer.

7. Quel est votre projet pour l'avenir de l'espace européen de l'éducation (EEE) qui devrait être achevé d'ici à 2025, en liaison avec la reconnaissance et la portabilité transfrontière des qualifications, des diplômes et des certifications dans tous les domaines de l'éducation dans des contextes formels, informels et non formels? En particulier, comment comptez-vous aborder les questions urgentes à l'échelle de l'Union telles que le manque d'enseignants, leur formation et la précarité de leur situation professionnelle?

L'espace européen de l'éducation (EEE) est une stratégie visant à rendre l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie de qualité accessibles à tous, par-delà les frontières, conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux. Cet engagement en faveur de l'inclusion et de l'excellence dans l'éducation et la formation est essentiel pour que chaque Européen dispose des compétences requises, reconnues par-delà les frontières, pour s'épanouir dans la société et sur le marché du travail et pour faire de l'union des compétences une réalité.

Si ma désignation est confirmée, j'œuvrerai au développement de l'espace européen de l'éducation en vue d'induire une approche commune du développement des compétences, de la mobilité à des fins d'apprentissage, de la qualité et de l'inclusion. Ces travaux s'appuieront sur les données issues de l'évaluation toujours en cours de l'espace européen de l'éducation.

Un élément clé de l'EEE est la reconnaissance des qualifications, qui est essentielle à la mobilité des apprenants, y compris dans le contexte du programme Erasmus+, et à la circulation des talents dans toute l'Europe. Bien que le cadre soit déjà en place, le rythme de mise en œuvre s'est avéré inégal, la moitié seulement des États membres ayant accompli des progrès suffisants. La proposition de recommandation du Conseil relative à un système d'assurance et de reconnaissance de la qualité présentée par la Commission en mars 2024 constitue une nouvelle étape importante pour faire de la reconnaissance automatique une réalité pour tous les apprenants. Afin de faire avancer les travaux dans ce domaine, ma priorité sera de parvenir rapidement à un accord et de le mettre en œuvre avec détermination.

Une nouvelle initiative sur la transférabilité des compétences nous permettra de renforcer la reconnaissance des compétences et des qualifications. Cette initiative instituerait un cadre dans lequel tout type de compétences ou de qualifications acquises dans un pays ou une entreprise pourrait être reconnu et accepté dans un autre contexte, afin de mieux répondre aux besoins des personnes et du marché du travail. Elle contribuera à la création d'un véritable espace européen au sein duquel connaissances, compétences et talents pourront circuler librement.

Il nous faut par ailleurs étendre la reconnaissance des certifications, en nous appuyant en particulier sur la recommandation du Conseil de 2022 relative aux microcertifications. Ces possibilités d'apprentissage flexibles et de courte durée sont essentielles au perfectionnement et à la reconversion professionnels de la main-d'œuvre européenne, en ce qu'elles rendent l'éducation plus adaptable aux besoins de notre économie en constante évolution. Je soutiendrai aussi résolument l'apprentissage non formel et informel et m'attacherai à promouvoir sa validation, y compris par l'animation socio-éducative, tout comme j'encouragerai l'offre de formes d'éducation et de formation centrées sur l'apprenant, participatives et innovantes, qui favorisent notamment l'apprentissage de la citoyenneté active. Des contextes d'apprentissage moins formels tels que l'animation socio-éducative, les clubs sportifs et les activités culturelles peuvent contribuer à une éducation plus inclusive. Si ma désignation est confirmée, je m'efforcerai de mettre davantage l'accent sur la dimension liée à l'apprentissage et aux compétences de ces politiques, en coopération avec le commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport.

À l'heure actuelle, pas moins de 24 États membres sont confrontés à une pénurie d'enseignants, une situation susceptible de mener à une réduction de l'enseignement et du soutien, et, par conséquent, à une perte d'accès à l'éducation pour la prochaine génération. Il est essentiel, tant pour notre compétitivité que pour notre cohésion sociale, que l'enseignement soit une carrière attrayante. C'est aux États membres qu'il revient en premier lieu de remédier à la pénurie d'enseignants et de satisfaire à leurs besoins de formation. Toutefois, l'UE peut et devrait soutenir cet effort conjoint et collaborer avec les États membres, les acteurs de l'éducation, les partenaires sociaux, la société civile et les apprenants, afin de contribuer à remédier à la situation et à relever d'autres défis persistants auxquels nos systèmes éducatifs sont confrontés. À cette fin, si ma désignation est confirmée, je proposerai l'instauration d'un programme européen pour les enseignants, axé sur les conditions de travail, la formation et les perspectives de carrière des enseignants dans l'ensemble de l'UE. Je me pencherai en outre sur le lancement d'une alliance européenne des écoles afin d'encourager une meilleure coopération transfrontière et une plus grande mobilité entre les écoles dans toute l'Europe. Ce n'est que grâce à ces efforts conjoints, associant les États membres, les acteurs de l'éducation, les partenaires sociaux, la société civile et les apprenants, que nous pourrons relever ces défis persistants qui se posent à nos systèmes éducatifs.

8. Dans l'Union, nous sommes confrontés à la réalité de la fuite des cerveaux dans le secteur de l'enseignement supérieur. Comment entendez-vous lutter activement contre ce problème? Que comptez-vous faire pour développer davantage les «alliances universitaires européennes» et œuvrer à la création d'un «diplôme européen» afin de remédier spécifiquement à cette situation? En outre, comment entendez-vous mettre à profit les enseignements tirés de la mise en œuvre actuelle du programme Erasmus+ lors de la préparation de la prochaine génération de ce programme? En particulier, quelle est votre stratégie pour maintenir les objectifs et les priorités essentiels du programme au vu d'éventuelles futures pressions budgétaires?

L'Europe doit être une destination propice à la fois à l'éducation et à l'épanouissement, une destination qui attire les meilleurs talents dans tous les secteurs, notamment dans l'enseignement supérieur, et qui soit suffisamment compétitive pour retenir ces talents dans les économies et les sociétés européennes. À cette fin, nous avons besoin que nos universités soient plus compétitives et attrayantes sur la scène internationale, quelle que soit la région où elles sont situées. J'ai l'intime conviction que l'Europe dispose de toutes les ressources nécessaires pour concrétiser cette ambition, y compris une excellence universitaire généralisée. Toutefois, la fragmentation et l'envergure limitée constituent souvent une entrave à la réalisation de notre véritable potentiel. Pour lutter contre ce phénomène, nous avons besoin d'une coopération accrue entre les universités de toute l'Europe.

Dans cette optique, nous devrions faire avancer la stratégie européenne en faveur des universités, qui vise à responsabiliser les établissements d'enseignement supérieur de toute l'Europe et à renforcer leur rôle. L'une des initiatives phares de cette stratégie, l'initiative «universités européennes», soutenue dans le cadre d'Erasmus+, permet aux universités de toutes les régions d'Europe, y compris des zones rurales et ultrapériphériques, de coopérer plus étroitement. En créant des campus interuniversitaires européens, les alliances d'universités européennes pourraient permettre aux étudiants d'accéder à une offre éducative plus riche et de meilleure qualité, en coopération avec les départements de recherche et les entreprises. Les étudiants peuvent en effet acquérir un éventail de compétences et d'aptitudes plus large, plus varié et plus orienté vers l'avenir dès lors que les universités mettent en commun leur expertise, leurs connaissances et leurs ressources et combinent ainsi des atouts complémentaires qui ne sont pas disponibles dans un seul établissement. De telles alliances favorisent une circulation équilibrée des talents et offrent aux étudiants des possibilités uniques d'obtenir un diplôme de haut niveau à mobilité intégrée, combinant des études suivies dans plusieurs pays européens. Il nous faut donc faire progresser ces mesures prometteuses, en encourageant davantage d'universités à adhérer à cette approche et en démontrant les avantages qu'elle représente pour les acteurs de l'éducation, les étudiants et les futurs employeurs.

Le schéma directeur pour un diplôme européen, établi par plusieurs alliances universitaires européennes, offre à tous les établissements d'enseignement supérieur de nouvelles possibilités pour proposer à leurs étudiants un diplôme très prisé et généralement reconnu, y compris dans des secteurs revêtant une importance stratégique pour l'Europe. Si ma désignation est confirmée, je ferai avancer ces travaux afin que le diplôme européen devienne une réalité sur le terrain, en collaboration avec les États membres, le Parlement européen et les acteurs de l'enseignement supérieur, pour l'avenir de nos étudiants et de l'Europe. J'entends consacrer l'un de mes dialogues sur la mise en œuvre à l'examen des obstacles susceptibles de retarder les progrès en la matière.

Depuis plus de 35 ans, le programme Erasmus+ aide des personnes à bénéficier de la mobilité à des fins d'apprentissage et à acquérir de nouvelles compétences et aptitudes telles que l'empathie, la confiance, l'ouverture d'esprit, l'esprit critique, le respect de la diversité et la citoyenneté active. Un programme Erasmus+ renouvelé et renforcé favorisera la compétitivité et l'inclusion sociale et contribuera à la défense de nos valeurs démocratiques. Dans ce contexte, et si ma désignation est confirmée, je m'appuierai sur les accomplissements réalisés dans le cadre de ce programme pour présenter des arguments convaincants en faveur de sa prochaine génération. Les ambitions sont élevées. Le rapport Draghi plaide en faveur d'un «Erasmus pour tous», un souhait qui se reflète également dans la recommandation du Conseil sur une «Europe en mouvement». La demande de mobilité et de coopération à des fins d'apprentissage dépasse les capacités du programme tel qu'il se présente actuellement. Comme indiqué dans les orientations politiques, nous devons renforcer Erasmus+, y compris en ce qui concerne la formation professionnelle. Le prochain cadre financier pluriannuel nous donnera l'occasion de simplifier nos investissements dans l'éducation et de leur conférer davantage d'impact. Nous devons par conséquent renforcer les actions existantes, en proposant des améliorations et davantage de simplifications, afin de rester en phase avec un monde en évolution rapide et de stimuler la coopération européenne et internationale. Le programme Erasmus+ dispose d'atouts uniques pour rapprocher les Européens et promouvoir la compétitivité, l'inclusion, la participation démocratique et les valeurs fondamentales de l'UE.

Question de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

9. Compte tenu de la nécessité urgente pour l'Union de se doter d'une culture de la préparation face aux nouvelles menaces susceptibles d'affecter notre sécurité et celle de notre société, comment comptez-vous contribuer au renforcement des capacités de l'Union, à une meilleure détection des menaces et à la mise en œuvre rapide et efficace d'une réaction coordonnée en cas de crise?

Compte tenu de la multiplication et de la complexité croissante des risques climatiques, sociaux, géopolitiques et en matière de sécurité technologique qui menacent l'UE, celle-ci doit impérativement élaborer une approche plus stratégique, complète et intégrée de la gestion des crises.

Si ma désignation en tant que vice-présidente exécutive est confirmée, je guiderai les travaux visant à la mise au point d'une stratégie pour une union de la préparation, en m'appuyant sur le rapport relatif à la préparation civile et militaire de l'UE présenté par l'ancien président finlandais Sauli Niinistö.

L'objectif est de bâtir une Union plus forte et mieux préparée, fondée sur une approche de la préparation pangouvernementale et transsectorielle, mobilisant l'ensemble de la société et incluant tous les risques, ainsi que sur une coopération civilo-militaire plus étroite.

Il s'agit notamment de doter les citoyens des compétences nécessaires à cet effet, dans le cadre de la mission plus générale qui m'est confiée en matière de compétences et d'éducation. L'UE et ses États membres doivent se préparer à faire face à une myriade de crises et de chocs d'origine naturelle ou humaine, allant des menaces pour la sécurité, y compris sous des formes hybrides et de plus en plus liées à la cybersécurité, aux catastrophes provoquées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement, qui, par effet de ricochet, auront des répercussions sur d'autres secteurs de notre société, tels que la santé, l'aide sociale et l'agriculture.

Si ma désignation est confirmée, je poursuivrai cette mission en collaboration avec la commissaire à l'état de préparation et à la gestion des crises. Si je suis nommée vice-présidente exécutive, je m'engage à contribuer à regrouper les nombreux axes de travail concernés. Je travaillerai en étroite collaboration avec tous mes collègues commissaires et les États membres de l'UE, tout à fait dans l'esprit de l'Équipe Europe. La stratégie de l'UE pour une union de la préparation jettera les bases qui renforceront les capacités de l'Europe à recenser les vulnérabilités et à y remédier en amont au moyen d'exercices et de tests, puis à prévenir les crises, à y résister ou à y réagir, de manière bien coordonnée et intégrée.

Nous ne partons pas de zéro: l'UE a déjà mis au point des outils importants pour prévenir et détecter les crises ainsi que pour coordonner la réaction à celles-ci, tels que le mécanisme de protection civile de l'Union, des instruments sur lesquels nous continuerons de nous appuyer. Parmi ces outils figure également la réserve stratégique de capacités de réaction de l'UE (rescEU), qu'il y a lieu de maintenir et de renforcer.

Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience tirée de la mise en œuvre des outils et instruments sectoriels de gestion de crise existants, mis au point dans différents domaines et à différents niveaux, y compris pour la préparation civile et militaire, et sur les enseignements tirés des crises passées. Dans ce contexte, le cadre renforcé de l'UE en matière de sécurité sanitaire établi après la pandémie de COVID-19 et les travaux visant au développement de contre-mesures médicales, notamment, peuvent nous éclairer.

Dans le cadre de la stratégie pour l'union de la sécurité, l'UE a adopté une série de mesures législatives et opérationnelles qui lui ont permis d'être mieux équipée qu'elle l'était il y a cinq ans pour relever les défis en matière de sécurité. La Commission travaillera en étroite collaboration avec les États membres pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle législation, qui sera essentielle pour garantir notre préparation aux menaces et aux failles de sécurité.

La préparation ne peut toutefois plus être l'apanage des gouvernements et des institutions. Compte tenu de la complexité sans précédent des menaces et de leur nature transsectorielle, la participation active des citoyens, des ménages et des acteurs de la société aux niveaux local, régional et national sera essentielle pour renforcer l'état de préparation de l'UE, développer de nouvelles capacités et mettre en œuvre une réaction coordonnée aux crises de manière rapide et efficace. De nouvelles initiatives visant au développement des compétences et des capacités de réaction aux crises peuvent jouer un rôle clé, avec l'appui des partenaires sociaux, des établissements d'enseignement et du secteur privé pour assurer la préparation de chaque citoyen.

Les cybermenaces, les menaces sanitaires et les catastrophes naturelles constituent tout autant de mises à l'épreuve de notre détermination et de notre solidarité. Nous pouvons nous y préparer en donnant aux personnes les moyens d'acquérir les compétences adéquates, qu'il s'agisse par exemple des professionnels de la santé, des intervenants d'urgence, des experts en cybersécurité ou des gestionnaires logistiques, des professions confrontées à une pénurie de compétences spécialisées. L'éducation aux risques sera également vouée à jouer un rôle central, en particulier auprès des groupes vulnérables.

En nous appuyant sur nos capacités existantes et en les mettant en commun, nous renforcerons nos facultés d'anticipation, nous améliorerons nos systèmes d'alerte et de détection précoces et nous analyserons les lacunes capacitaires de l'UE dans tous les secteurs. La pandémie de COVID-19 et la guerre contre l'Ukraine nous ont montré que les crises pouvaient avoir un effet en cascade et se propager d'un secteur à l'autre du fait de l'existence d'interconnexions et d'interdépendances multiples, ce qui nécessite des solutions et une coordination transsectorielles revêtant dans de nombreux cas une dimension tant interne qu'externe. Je m'engage à favoriser une compréhension des risques transsectorielle et à promouvoir une analyse anticipative des risques. Je suis déterminée à en faire une réalité pour le bien de notre société et de nos citoyens.

Question de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

10. Quelles initiatives prévoyez-vous de mettre en place pour combler l'écart de rémunération, l'écart de carrière et l'écart de pension entre les hommes et les femmes, pour lutter contre la ségrégation horizontale, pour promouvoir la présence des femmes et des filles dans les études et les carrières dans le domaine des STIM, et pour prévenir les discriminations envers tous les citoyens, afin que l'Europe puisse tirer parti de tous les talents et de tout le potentiel qu'elle recèle? En raison également de ces écarts entre les hommes et les femmes, le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Les femmes qui assument des responsabilités familiales informelles à l'égard de proches dépendants risquent de ne pas pouvoir accéder à un emploi formel et sont les plus exposées au risque de pauvreté. Comment prévoyez-vous d'améliorer les conditions de travail, l'évolution de carrière et le perfectionnement professionnel des femmes dans le contexte du nouveau cadre destiné à répondre aux problèmes de personnel dans le domaine des soins de longue durée? En ce qui concerne la toute première stratégie de lutte contre la pauvreté prévue pour cette Commission, comment allez-vous vous assurer que les femmes dans les situations les plus précaires et les plus vulnérables, telles que les femmes sans-abri et les mères célibataires, bénéficient de cette nouvelle stratégie?

L'égalité est une valeur fondamentale de l'UE et un principe intrinsèque à tous les travaux que j'entreprendrai dans l'exercice de mes fonctions. L'inégalité de genre constitue une violation des droits fondamentaux. Il s'agit

également d'un obstacle économique majeur, qui empêche l'ensemble de l'Europe d'exploiter son plein potentiel et qui a des répercussions à long terme sur notre compétitivité et notre productivité.

Plusieurs actions récentes de l'UE recèlent déjà un potentiel de transformation pour améliorer la vie des femmes et leur participation à l'économie. Il s'agit notamment des directives sur la transparence des rémunérations, sur l'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur des salaires minimaux adéquats. Si ma désignation en tant que vice-présidente exécutive est confirmée, je veillerai à la bonne mise en œuvre de ces instruments, en étroite collaboration avec mes collègues concernés au sein du collège, et je faciliterai les efforts déployés en ce sens par les États membres en tant que de besoin.

En ce qui concerne la lutte contre les écarts entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, tels que les disparités en matière de rémunération, de carrière, d'emploi et de pension, je travaillerai en étroite collaboration avec la commissaire à l'égalité à l'élaboration de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'après-2025, y compris à la préparation de nos actions concrètes dans ce domaine. Le nouveau plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ses principes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, d'égalité des chances et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée joueront également un rôle déterminant à cet égard.

Je m'emploierai à lutter contre les déséquilibres et les stéréotypes liés au genre dans toutes les questions relevant de l'éducation et des perspectives professionnelles. Par exemple, l'initiative Girls Go Circular a permis à plus de 47 000 filles de l'ensemble des États membres de l'UE de se former à des compétences numériques, entrepreneuriales et vertes. Je m'engage à poursuivre les efforts dans cette direction. En outre, par l'intermédiaire du programme Erasmus+, nous soutenons également des projets proposant des moyens de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes de s'orienter vers l'enseignement et la formation professionnels dans le secteur des technologies à zéro émission nette ou dans des domaines connexes. Il s'agit d'un axe de progrès essentiel, car bon nombre des possibilités créées par les transitions écologique et numérique concerneront des professions techniques, traditionnellement dominées par les hommes, et nous ne pouvons pas nous en remettre uniquement aux compétences d'une moitié de la population.

Si ma désignation est confirmée, j'intégrerai la dimension de genre dans les initiatives en matière de compétences et d'éducation relevant de ma responsabilité. De plus, je m'attaquerai comme il se doit à la ségrégation horizontale qui sévit sur le marché du travail. Ces facteurs contribuent largement aux écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. L'un des principaux objectifs du plan stratégique en matière d'éducation aux STIM consistera à surmonter les disparités liées au genre dans l'enseignement des STIM. Des méthodes d'enseignement et d'apprentissage adéquates peuvent accroître la motivation et l'intérêt de tous les étudiants, y compris des filles, à l'égard des STIM, et leur volonté de s'orienter vers ces matières. Une formation des enseignants qui tient compte de la dimension de genre peut contribuer à surmonter les obstacles institutionnels et à favoriser un accès plus large à l'enseignement des STIM. Des initiatives telles que Girls Go Circular peuvent être développées au moyen de formations spécialisées destinées aux acteurs de l'éducation dans le domaine des STIM ainsi que par un accès à des outils pédagogiques, par la mise en réseau et par la création de passerelles entre l'enseignement et les entreprises.

Il importe de tenir compte des défis en matière d'égalité, y compris en ce qui concerne les questions de genre, dans les travaux visant à l'élaboration d'une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté. Afin de remédier à la situation des plus vulnérables, y compris des sans-abri, des mères célibataires et des personnes handicapées, nous devons nous attaquer aux causes profondes de la pauvreté. Conformément au paradigme d'inclusion active, j'ai l'intention de prendre en considération des facteurs tels que l'inadéquation des revenus ainsi que les disparités en matière d'accès au marché du travail et d'accès aux services sociaux et à des services essentiels comme l'énergie et les transports. Ces disparités sont souvent liées au genre.

Des mesures en faveur d'une plus grande participation des femmes au marché du travail contribueraient également à combler l'écart de pension entre les hommes et les femmes, qui résulte principalement des inégalités de genre au cours de la vie active et reflète la capacité redistributrice de nos systèmes de protection sociale. En outre, nous devrions continuer à surveiller les écarts en matière de pension et accorder une attention particulière aux inégalités structurelles, à la discrimination et aux préjugés sexistes touchant aux pensions de vieillesse.

Les soins à autrui sont un élément central des inégalités entre les hommes et les femmes et constituent un aspect essentiel de la solution.

Nous constatons une répartition disproportionnée des responsabilités familiales, qui influe sur la possibilité pour les femmes d'exercer un travail rémunéré et ses modalités. Afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail tout au long de leur vie, nous devons garantir des services de soins de qualité, abordables et accessibles dans l'ensemble de l'UE et améliorer la situation tant des bénéficiaires des soins que des personnes qui s'occupent d'eux de manière professionnelle ou informelle. Par conséquent, je poursuivrai et intensifierai encore les travaux relatifs à la mise en œuvre de la stratégie européenne en matière de soins et, en particulier, des deux recommandations du Conseil sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance et sur les soins de longue durée.